

GUYANE FONCIER
16 rue georges Guéril
97 300 Cayenne
Pour
Germaine VALYPO
7, bourg de Cacao
97 352 Roura

Direction générale des territoires et de la mer.
Ref : DATTES/STECT/UAE/2022- 88
Direction de l'aménagement des territoires et de la transition écologique
Service transition écologique et connaissances territoriale/ Autorité
environnementale

Affaire suivie par Magali PORTAL
Tel : 0594 29 80 20

Magali.portal@developpement-durable/gouv.fr

Objet : Dossier de demande d'examen au cas par cas présentée pour un projet de création d'une exploitation agricole à Roura pour Germaine VALYPO

Madame,

Je vous remercie pour votre votre email du 22/04/22 demandant un complément d'information.

Veillez trouver ci-dessous les réponses à vos questions.

1. **Identification sur un plan ou une carte:** Vous trouverez ci-dessous les dimensions des éléments à identifier sur un plan ainsi que le schéma correspondant.

Pistes et canaux d'évacuation :2,91 ha=4,15 km

Hangars : Les camions et outils nécessaires seront entreposés sur la parcelle où se trouve l'usine de transformation. En effet, toutes les parcelles seront reliées à cette dernière par une piste permettant la livraison des fruits récoltés à l'usine.

Zones cultivées : arboriculture fruitière sur 27,05 ha

Zones boisées à conserver:11,65ha

2. **Préciser la longueur des pistes créés et le mode d'accès à l'usine de transformation*** 7% soit:2,91 ha

Les terrains demandés étant tous mitoyens, l'accès à l'usine de transformation se fera par une piste les reliant à l'usine.(Voir plan).

Longueur des pistes créés :4,15km

3. **Quel type de plante de couverture sera utilisée :** les plantes de couverture utilisées seront l'Arachis,

4. **Quels types d'aménagements sont prévus pour franchissement des cours d'eau s'il y en a**

5. **Y a t il un prélèvement d'eau prévu pour l'irrigation.** Le ramboutan ne nécessite pas d'arrosage régulier, en effet, une période sèche lui est indispensable pour lui garantir un bon niveau de production. Cette pénurie d'eau momentanée ou stress hydrique permet à l'arbre de mieux se réguler et organiser sa floraison. Sans quoi elle serait erratique et induirait négativement la production.

6. **Le projet prévoit il la conservation des haies ou d espaces boisés pour séparer les parcelles?**

Il est prévu de préserver les haies se trouvant sur un ou deux côtés selon l'emplacement. Dans le cas de Germaine VALYPO, deux cotés seront bordés de haies ;

En effet sa parcelle est mitoyenne à celle de Jimmy YASAIPO qui fait également une demande de foncier afin d'y planter des pieds de ramboutans pour fournir l'usine de transformation prévue. Il n'y aura donc pas de haies séparant ces deux exploitations. Donc sur 4 cotés : Un coté est mitoyen à la parcelle de Jimmy YASAIPO donc pas de haies

Un autre est partiellement bordé par la piste d'accès donc sur une partie de cette longueur les haies sont conservées.

Deux autres cotés sont contiguës à des parcelles encore vierges donc les haies sont préservées.

Parcelle de Germaine VALYPO

***Plan d'aménagement des Pistes d'accès à l'usine**



